

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 19 avril 2021

Saisie de près de 150 kilogrammes de cigarettes par les douaniers de Nogent-sur-Oise

La brigade des douanes de Nogent-sur-Oise a intercepté 150 kilogrammes de cigarettes le 14 avril.

A l'occasion d'une vacation débutée sur un horaire très matinal, une escouade de la brigade des douanes de Nogent-sur-Oise a intercepté, à la gare principale de péage de Chamant, de l'autoroute A1, dans le sens nord-sud, un fourgon arrivant de Lille.

Les deux individus à bord ont indiqué ne rien avoir à déclarer. La vérification de l'utilitaire a permis de découvrir et de saisir 150 kilogrammes de cigarettes.

Après leur retenue douanière, les deux occupants ont été remis aux OPJ de la gendarmerie nationale.

Jugés en comparution immédiate le 16 avril, ils ont été condamnés à 12 et 8 mois d'emprisonnement avec sursis et 65 000 euros d'amende douanière.

En 2020, la douane française a saisi 284,5 tonnes de tabacs.

Pour plus de renseignements, contacter :

Jean-Michel POLLET – Chef du Pôle Action Économique à Amiens – Tél : 09 70 27 11 03 / 06 64 55 8207

Cédric ORGERET – Chef divisionnaire – Tél : 09 70 27 10 84 / 06 64 58 78 18

Philippe MARNAT – Directeur régional à Amiens – Tél : 09 70 27 11 01 / 06 64 55 80 01